

A l'ensemble des pouvoirs publics et à ceux qui peuvent sauver la santé à Villemomble

Villemomble, le 11 octobre 2024

Aujourd'hui, le **Centre Médico-social Marcel Hanra** (CMSMH) de Villemomble est en urgence absolue.

Il y a 4 ans, une dette sociale de 540 000 € avait mis en péril cette **association reconnue d'utilité publique** et conduit à un redressement judiciaire. Une nouvelle gouvernance a vu le jour lors de l'Assemblée générale du 21 juillet 2021.

Sur les exercices comptables 2022 et 2023, **les finances ont été rétablies à l'équilibre** : ce qui démontre la viabilité du Centre Marcel Hanra.

Mais en janvier 2024, le CMSMH a dû faire face à une somme d'adversités redoutables : arrêt maladie du dentiste à plein temps qui représentait à lui seul plus de 65% du chiffre d'affaires ; puis dé-conventionnement de l'activité dentaire suite à une potentielle faute professionnelle de la direction.

En juillet, pour faire face à la chute d'activité de 75% liée à l'arrêt maladie prolongé du dentiste à temps plein, **la commune a octroyé une subvention complémentaire de 100 000 €**, portant la subvention annuelle à 300 000 € : un niveau d'aide inédit depuis plus de 15 ans. Malheureusement, depuis fin août 2024, l'espoir du retour du dentiste a disparu.

Dans ce cadre, le centre se trouve avec **un chiffre d'affaires** sur les 9 premiers mois 2024 d'à peine 200 000 €, **ce qui ne couvre plus ses coûts fixes.**

Malgré nos recherches pour recruter des praticiens depuis octobre 2023, notamment en dentaire, nous avons rencontré de grandes difficultés compte tenu de la **pénurie en matière d'offre médicale**.

A ce jour, **le centre qui regroupe une patientèle de 2 000 personnes, enregistre une perte de l'ordre de 25 000 € par mois** à laquelle, il faut rajouter le remboursement de la dette (52 000 € en 2025).

Le déficit augmente mois après mois. Depuis cet été, le CMSMH ainsi que les élus sollicitent des financements extérieurs de toute part ; **nous lançons aujourd'hui un large appel aux dons**.

Nous devons être tous mobilisés afin de sauver le CMSMH qui fait partie de l'histoire de notre ville depuis 90 ans ; là où se trouve l'Ordre départemental des médecins.

Le Conseil municipal, les personnels du CMSMH et les Villemomblois ne peuvent se résoudre à ce que 2 000 patients se retrouvent brutalement sans solution dans un environnement médical insuffisant pour absorber un tel besoin.

Ce jour, nous demandons solennellement à toute personne, institution ou collectivité, de nous aider : cet appel est lancé aux représentants de l'Etat, de la Région, du Département, et à tout concitoyen qui sait que la santé est notre bien le plus cher.

Isabelle PEREZ
Présidente du CMSMH et les
membres du Bureau

Jean-Michel BLUTEAU
Maire de Villemomble
Conseiller Départemental,
et tous les membres du Conseil municipal,
tous groupes confondus

CONTACT : direction@cmshanra.fr